



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)**

DELIBERATION

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER

VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

SEANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

Date de convocation : 8 avril 2026

Membres en exercice : 11

L'an deux mille vingt-six, le Lundi 27 avril à 10 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au Centre communal d'action sociale dans la salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur de REDON, Président.

ETAIENT PRESENTS : M. de REDON, Président, Mme GIRAUDET, Mme LE NAON , M. LUCAS
M. DESCHAMPS, M. BAUCHE, Mme VANDELLE, Mme MOREAU, membres

EXCUSES :

- *Mme AMARD, Membre, qui donne pouvoir à Mme LE NAON*
- *M. FOURMOND, Membre*
- *M. HARNOIS, Membre*

SECRETAIRE : Mme MEUNIER, Directrice du CCAS

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10 h 30

AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2025 DU BUDGET PRINCIPAL – 2026/2-3a

Monsieur de Redon, Président du CCAS, expose au Conseil d'Administration :

Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil d'Administration après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Financier Unique.

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux CCAS ;

Après avoir adopté le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 ;

Après avoir adopté les résultats de l'exercice 2025,

Considérant les résultats de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 041-214101941-20260427-2026270423A2-DE

SLO

	Dépenses	Récettes	Solde
Section de Fonctionnement			
Résultat propre à l'exercice 2025	1 396 552,37 €	1 307 388,15 €	-89 164,22 €
Résultat antérieur reporté (compte 002)		156 112,00 €	+156 112,00 €
Résultat de fonctionnement à affecter			+66 947,78 €

Section d'investissement			
Résultat propre à l'exercice 2025	11 676,50 €	23 179,20 €	+11 502,70 €
Résultat antérieur reporté (compte 001)		91 529,45 €	+91 529,45 €
Résultat global d'exécution en investissement			+103 032,15 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2025			0,00 €
Excédent de financement			+103 032,15 €

Proposition d'affectation de résultat			
Affectation obligatoire à l'investissement Compte 1068			0,00 €
Affectation complémentaire à l'investissement Compte 1068			
Résultat de fonctionnement reporté Compte 002		66 947,78 €	+66 947,78 €
Solde d'exécution d'investissement reporté Compte 001		103 032,15 €	+103 032,15 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2025 telle que présentée ci-dessus ;

Article 2 : D'inscrire ces montants au budget primitif 2026 du CCAS.

Délibéré par le Conseil d'administration à Romorantin-Lanthenay le 27 avril 2026:

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président du CCAS est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président du CCAS, certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte, transmis
Au représentant de l'Etat, le **29 avril 2026**

Publié ou notifié le **29 avril 2026**

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
tribunal administratif d'Orléans dans un délai
de deux mois à compter de la présente
notification ou publication. Le tribunal
administratif peut être saisi par l'application
informatique « Télérecours citoyens »
accessible par le site internet
<http://www.telerecours.fr>

Pour copie conforme

Le Président,

La Secrétaire



M. de REDON



S. MEUNIER

Date de la mise en ligne sur le site internet : 29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

SLOW

ID : 041-214101941-20260427-2026270423A2-DE